

Demande d'autorisation de collecte et de transport de cadavres d'animaux de la faune sauvage 2020

Demande collective du CPIE Sud Champagne

Stéphane BELLENOUE Olivia GARCIN Responsables de la demande

Demande formulée le 10/03/2020

Centre Permanent d'Initiatives pour

l'Environnement Sud Champagne

Domaine de Saint-Victor 10200 Soulaines-Dhuys Tel: 03.25.92.28.33

Mail: cpie.pays.soulaines@wanadoo.fr

Sommaire

1	Contexte de la demande	3
2	Les demandeurs	3
3	Responsable de la demande collective et interlocuteur auprès de la DREAL :	4
4	Période de l'opération	4
5	Lieux de l'opération	4
6	Taxons concernés	4
7	Conditionnement des animaux et devenir des cadavres	5
8	Modalités de compte rendu	5
9	Annexe : Liste des mammifères protégées cités dans l'arrêté préfectoral d'ouvertu	ıre
d'ét	ablissement du centre de soin CRESREL	6

1 Contexte de la demande

- De par ses différentes activités à l'échelle régionale et dans son rôle d'association œuvrant pour la protection de la nature, le CPIE est amené à découvrir des cadavres d'animaux dont les causes sont inconnues (tirs illégaux, empoissonnements, maladies, collisions...). La récupération de ces cadavres pour une prise en charge éventuelle par le Réseau SAGIR ou par un Laboratoire d'analyses vétérinaires est possible (conditionnement dans les locaux du CPIE puis enlèvement par le Réseau SAGIR),
- Depuis juillet 2014, le CPIE développe un Centre de sauvegarde de la faune sauvage (CRESREL).
 Au-delà de la prise en charge des animaux de la faune sauvage en détresse, le CPIE peut être amené à être informé de cas de mortalité particuliers et suspects. Les animaux peuvent alors être conditionnés dans ses locaux pour une analyse ultérieure à la demande de services de l'état.
- Depuis plusieurs années, le CPIE participe au réseau d'épidémiosurveillance de la rage sur les chiroptères dans le cadre d'une collaboration avec l'ANSES de Nancy (voir attestation ANSES). Les cadavres collectés sont stockés dans les locaux du CPIE en attendant l'enlèvement par l'ANSES.

2 Les demandeurs

• Il s'agit d'une demande collective permettant de couvrir l'ensemble des permanents de la structure susceptibles de contribuer à la collecte d'animaux suspicieux dans le cadre de leurs différentes missions naturalistes. Tous les participants bénéficient des connaissances nécessaires à la réalisation de ces suivis (voir CV).

La liste des demandeurs au 01/02/2020 :

Nom	Prénom	Structure	Mail
AUBRY	Mathieu	CPIE Sud Champagne	cpie.mathieu.aubry@gmail.com
BELLENOUE	Stéphane	CPIE Sud Champagne	cpie.pays.soulaines@orange.fr
CHINAL	Ninon	CPIE Sud Champagne	cpie.ninon.chinal@gmail.com
DEMARSON	Catherine	CPIE Sud Champagne	cpie.catherine.demarson@gmail.com
FACQ	Thomas	CPIE Sud Champagne	cpie.thomas.facq@gmail.com
FERY	Emmanuel	CPIE Sud Champagne	cpie.emmanuel.fery@gmail.com
GARCIN	Olivia	CPIE Sud Champagne	cpie.olivia.garcin@gmail.com
LUCK	Céline	CPIE Sud Champagne	cpie.celine.luck@gmail.com
MATHIEU	Pieter	CPIE Sud Champagne	cpie.pieter.mathieu@gmail.com
MIKAELSSON	Astrid	CPIE Sud Champagne	Astrid.mikaelsson@cpiesudchampagne.fr
PELLÉ	Julien	CPIE Sud Champagne	cpie.julien.pelle@gmail.com
QUEVILLON	QUEVILLON Martine CPIE Sud Champagne cpie.martine.q		cpie.martine.quevillon@orange.fr
ROLLAD	Martine	CPIE Sud Champagne	cpie.martine.rolland@gmail.com
VUILLEMOT	Clarisse	CPIE Sud Champagne	cpie.clarisse.vuillemont@gmail.com
WAGNER	Maurine	CPIE Sud Champagne	Cpie.maurine.wagner@orange.fr

3 Responsable de la demande collective et interlocuteur auprès de la DREAL :

Stéphane BELLENOUE
Directeur
Olivia GARCIN
Chargée d'études
Domaine de Saint-Victor
10200 SOULAINES-DHUYS

4 Période de l'opération

• Cette demande est sollicitée pour une période de 1 année, à savoir du 19/02/20 au 31/12/20

5 Lieux de l'opération

- Cette demande est sollicitée pour les départements suivants :
 - Région Grand Est: Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52), Meuse (55), Vosges (88)

6 Taxons concernés

- Cette demande porte sur :
 - O Tous les oiseaux listés par l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection sauf ceux listés par l'Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.
 - O Tous les chiroptères listés par l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection sauf ceux listés par l'Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.
 - Les mammifères protégés cités dans l'arrêté préfectoral d'ouverture d'établissement du centre de soin CRESREL (voir annexe)

7 Conditionnement des animaux et devenir des cadavres

• Tous les cadavres d'animaux collectés sont acheminés au centre de soin du CPIE pour être identifiés et pour établir les causes de la mort.

CPIE Sud Champagne Centre CRESREL Domaine de Saint-Victor 10200 SOULAINES-DHUYS

 Les cadavres non pris en charge pour analyses par l'ANSES, le Réseau SAGIR ou un laboratoire d'analyses vétérinaires seront stockés dans un congélateur du Centre de sauvegarde CRESREL avant leur destruction par un équarisseur agréé (société ATEMAX). Les animaux stockés sont identifiés et référencés dans un registre distinct de celui du Centre de sauvegarde rappelant l'espèce concernée, son lieu de découverte et la date de découverte. Ce registre sera mis à disposition des services instructeurs.

8 Modalités de compte rendu

• Un bilan annuel de la collecte de cadavres réalisé par l'ensemble des demandeurs du CPIE sera transmis à la DREAL.

Fait à Soulaines-Dhuys, le 10/03/2020

Stéphane BELLENOUE Directeur Olivia GARCIN Chargée d'étude

9 Annexe : Liste des mammifères protégées cités dans l'arrêté préfectoral d'ouverture d'établissement du centre de soin CRESREL

Nom scientifique	Nom vernaculaire
Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe
Felis silvestris	Chant sauvage
Mustela lutreola	Vison d'Europe
Genetta genetta	Genette
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux
Muscardinus avellanarius	Muscardin



DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT * LA DESTRUCTION * LA PERTURBATION INTENTIONNELLE * DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

	ENS D'ESPÈ	CES ANIMALES PROTÉGÉES l'opération faisant l'objet de la demande	
Arrêté du 19 février 200	7 fixant les condi	du code de l'environnement tions de demande et d'instruction des dérogations ent portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégée	s
A. VOTRE IDENTITÉ			
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes mo Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant Adresse : N°	orales) :) :		
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONC Nom scientifique Nom commun	Quantité Quantité	Description (1)	of Charles
B1 Tous les oiseaux listés dans l'Arrêté du 29 octobre 2009			
à l'exception de ceux listés dans l'Arrêté du 9 juillet 1999 B2 Taus les chirantères listés dans l'Arrêté du 23			
Tous les chiroptères listés dans l'Arrêté du 23 avril 2007 à l'exception de ceux listés dans l'Arrêté du 9			NO NEADING
B3 Les mammifères protégés listés dans l'Arrêté			
préfectoral d'ouverture d'établissement du centre de soin CRESREL			
B4			
B5			
D3			
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			TOPPY
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉ	RATION *		
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats Inventaire de population		Prévention de dommages aux eaux Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcher		Autres	
		on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale	
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET	LES TECHNI	IOUES DE L'OPÉRATION	
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction	on de l'opération c		
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT Capture définitive		es animaux capturés :	
		□ avec relâcher différé □	
		naux avant le relâcher :	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
Capture manuelle □ Capture au filet □
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser : Autres moyens de capture ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores
Modalités de marquage des animaux (description et justification):
Suite sur papier libre D2. DESTRUCTION *
Destruction des nids
Destruction des animaux □ Par animaux prédateurs □ Préciser :
Par pièges létaux □ Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser:
Autres moyens de destruction Préciser :
Suite sur papier libre
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs
Utilisation d'animaux domestiques
Trefficient and the state of th
Utilisation d'emissions sonores
Utilisation d'armes de tir
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle
Suite sur papier libre
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale Préciser:
Formation continue en biologie animale Autre formation □ Préciser: □ Préciser:
Autre formation
Autre formation Préciser :
Autre formation

Envoyer par mail



Jolean



DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ						
Nom et Prénom :						
ou Dénomination (pour						
	Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :					
			Code postal			
Quantification :	•••••					
		,				
`		NCERNÉS PAR LE TRANSPORT				
Nom scientifique	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)			
Nom commun						
B1 Tous les oiseaux listés par l'Arrêté du 29 octobre 2009						
à l'exception des espèces listées par l'Arrêté du 9 juillet 1999	1					
B2 Tous les chiroptères listés par l'Arrêté du 23 avril 2007						
à l'exception des espèces listées par l'Arrêté du 9 juillet 1999						
B3 Les mammifères protégés cités dans l'arrêté préfectoral d'ouverture						
d'établissement du centre de soin CRESREL	1 1					
B4						
	1					
B5						
	-					
(1) sexe, signes particuliers des spéci			•			
(2) préciser capture dans la nature, n(3) joindre les documents justificatif		vité				
C. QUELLE EST LA FINAI		MCDODT				
,						
Preciser les motifs du transpo	rt :					
•••••	••••••					
•••••						
		•••••				
Suite sur papier libre						
D OUTLIES SOUTLIES O	OMBITIONS	DE DÉ LI ICATION DU TRANCRORT	7 to			
		DE RÉALISATION DU TRANSPORT	<u> </u>			
D1. QUEL EST LE						
ou Dénomination (pour les personnes morales) :						
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :						
Adresse: N°Rue						
Commune						
Elevage d'agrément 🗆						
Etablissement : d'élevage □, de présentation au public □, de transit et de vente □						
Autorisation préfectorale de détention \(\sigma\), d'ouverture \(\sigma\) en date du :						
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :						
Nom et Prénoms :						

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant):
Adresse: N°Rue
Commune
Elevage d'agrément
Etablissement : d'élevage \square , de présentation au public \square , de transit et de vente \square
Autorisation préfectorale de détention \(\sigma\), d'ouverture \(\sigma\) en date du :
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms :
Précisez les conditions d'hébergement des animaux dans le lieu de destination :
Suite sur papier libre
D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *
Durée prévue du transport :
Véhicule automobile ou camion □, Train □, Avion □, Bateau □
Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de
parois, les conditions de température, etc:
Suite sur papier libre
D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT
Préciser la période :
ou la date :
D5. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT*
Formation initiale en biologie animale
Formation and interesting and interestinate of Defeirer
Formation continue en biologie animale
Autra formation Defairer
Autre formation
* cocher les cases correspondantes
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux Fait à
fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce le
formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données Notre signature

Envoyer par mail